

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 18

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Est ; — à l'est, les forts d'Aubervilliers, de Romainville, de Noisy, de Rosny et de Nogent, puis celui de Vincennes, un peu en arrière ; — au sud, ceux de Charenton, d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge (ou d'Arcueil), de Vanvres et d'Issy ; à l'ouest, la citadelle du Mont Valérien, placée sur une éminence dominant tous les environs et qui était seule dans cette région, vu la protection naturelle que donne à la ville le cours de la Seine, qui la contourne jusqu'à la Briche. Enfin, comme il se trouvait au sud du Mont Valérien une passe ouverte, on vient d'y construire le fort de Montretout, qui protège St-Cloud. — Le fort de Mont Valérien est le plus grand et le plus solide ; il se trouve à 445 pieds au-dessus du niveau de la Seine. — Les forts du Nord, de l'Est et Sud sont distants les uns des autres de 3000 à 4400 pas. Le fort du Mont Valérien est éloigné de 16,500 pas de la Briche et de 10,000 pas de celui d'Issy, mais de ce côté il y a celui de Montretout entre deux.

En outre, on a construit entre ces forts une dizaine de redoutes, près de Stains, de Pantin, de Montreuil, de la Boissière, de Fontenay, de la Faisanderie et de Gravelle.

Les forts ont été organisés à l'origine pour recevoir 982 bouches à feu, dont 135 mortiers et pierriers, et l'enceinte continue pour 1226 bouches à feu. On a lieu de croire que ce matériel se trouve au complet ; on doit y avoir ajouté de nouveaux engins de guerre.

On conçoit que le siège d'une telle place est difficile, même par une armée formidable.

Les forces du général Trochu sont estimées à environ 200 mille hommes, dont l'ancien corps d'armée Vinoy sous le général Ducrot, une quinzaine de mille hommes d'autres troupes permanentes en partie sous le général Mellinet et en partie aux divers forts, et le reste de gardes mobiles et sédentaires. La garde mobile de Paris formait, au 11 septembre, quatre divisions comme suit :

1^{re} division, général de Liniers, quartier-général à l'Elysée ; bataillons des 8^e, 9^e (ouest de rue Laffite), 16^e, 17^e arrondissements.

2^e division, général de Beaufort d'Hautpoul, quartier-général au Palais-Royal, bataillons des 1^{re}, 2^e, 9^e (est de rue Laffite), 18^e arrondissement.

3^e division, général Berthaut, quartier-général au Conservatoire des arts et métiers, bataillons des 3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 12^e, 19^e, 20^e arrondissements.

4^e division, général Corréard, quartier-général au Luxembourg, bataillons des 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e arrondissements.



NOUVELLES ET CHRONIQUE.

En raison des mouvements actuels des troupes allemandes dans le Bas-Rhin et de l'affluence énorme d'émigrés alsaciens arrivant à Bâle, le Conseil fédéral a décidé la mise sur pied de deux compagnies d'infanterie de Bâle-Campagne, de la compagnie de guides n° 3 de Bâle-Ville, à Bâle, ainsi que de deux compagnies de carabiniers à Mariastein (canton de Soleure), près de la frontière française.

En outre, le Conseil fédéral a décidé que, pour le cas où une nouvelle levée de troupes serait nécessaire, il appellerait au service l'élite de la 9^e brigade (colonel fédéral Tronchin), de la III^e division (colonel fédéral Aubert), c'est-à-dire les bataillons d'infanterie n°s 46 et 70 de Vaud et 56 de Fribourg.

Les compagnies de carabiniers actuellement à Bale (7^e et 32^e, Valais ; 75^e et 76^e Vaud), seront remplacées depuis le 30 courant par les compagnies 2, 21, 22 et 35 de Zurich.

Le Conseil fédéral a décidé, en date du 19 septembre, de faire l'acquisition d'une ambulance de réserve pour chaque division de l'armée, et de porter à 40 le nombre des fourgons et charriots de blessés attachés aux ambulances.

On annonce que le général Herzog, qui a été dangereusement malade par suite d'une chute de cheval, est heureusement beaucoup mieux depuis quelques jours.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 20 septembre 1870, le Conseil d'Etat a nommé le major fédéral Henri Sacc aux fonctions d'intendant de l'arsenal, en remplacement de M. Victor Bader, démissionnaire.

Genève. — La Société militaire a déjà repris ses travaux habituels d'instruction et ses séances familières d'hiver. D'autre part, M. colonel fédéral Gautier donne, au profit de l'œuvre des blessés, des séances publiques fort intéressantes et fort courues sur la guerre des sièges.

Italie. — Les troupes italiennes, entrées dans les Etats romains par les trois directions de Spoleto (4^e corps, Cadorna), des provinces napolitaines (division Angioletti) et d'Orbitello sur Civita-Vecchia (division Bixio) avec l'appui de la flotte, ont occupé Rome après une courte résistance. Voici les nouvelles données sur cet important événement par les journaux italiens :

« Ce matin (20 septembre), à 5 ¹/₂ heures, nos troupes ont ouvert l'attaque contre Rome. Elle fut dirigée simultanément contre les portes Pia et Salara par le 4^e corps d'armée, contre la porte St-Jean par la 9^e division, Angioletti ; contre la porte St-Pancrace par la 2^e division, Bixio. Le général Cadorna avait établi son quartier-général à la villa Albani à environ 400 mètres au nord-est de la porte Salara.

« A 10 heures du matin la porte Pia fut forcée et une brèche pratiquée tout à côté ensuite d'une canonnade de 4 heures consécutives. Nos troupes s'élancèrent aussitôt dans la ville et y pénétrèrent malgré une vive résistance des soldats pontificaux.

« De son côté, dans l'après-midi du 20, le général Bixio s'empara de la villa Pamphili et du couvent de St-Pancrace, après un engagement qui lui coûta 7 morts et 23 blessés. *(Italia militare.)*

La *Gazette officielle* du 22 dit que Rome a été occupée le 20 par un détachement de chacune des cinq divisions. Le reste des troupes campait sous les murs de la ville, pendant que la garnison, ensuite d'une capitulation conclue entre le général Cadorna et le général Kanzler, déposait les armes et faisait ses préparatifs d'internement à Civita-Vecchia.

Les prisonniers pontificaux faits à Rome sont au nombre de 4800 indigènes et 4500 étrangers, et forment un total de 10,700 avec les prisonniers faits précédemment par les troupes italiennes.

Les soldats indigènes formeront un dépôt sans armes, jusqu'à ce qu'il soit pris des dispositions ultérieures. Les soldats étrangers recevront des moyens de transport et seront renvoyés dans leurs pays.

Les pertes des troupes italiennes dans le combat livré pour l'occupation de Rome ne sont que de 21 morts dont 3 officiers, et 117 blessés dont 5 officiers.

En somme tout s'est accompli rapidement, en fort bon ordre et juste avec assez de poudre brûlée pour que cet important événement prenne une petite tournure militaire. La patience de l'Italie dans la revendication de sa capitale naturelle se trouve aujourd'hui récompensée par un succès aussi éclatant que peu onéreux et qui rencontre l'approbation presque unanime de l'Europe. Il ne reste plus qu'à sortir du provisoire et à établir définitivement les rapports des deux puissances qui vont siéger simultanément dans la Ville éternelle.

A V I S.

M. le lieut.-colonel fédéral Franz d'Erlach, en campagne avec le 5^e corps prussien, est avisé que des lettres très importantes lui ont été adressées les 1^{er} et 7 septembre par M. M. de F. à Bâle et à Löwenbourg. Ses amis et connaissances sont priés de s'aider à lui faire parvenir le présent avis.